

RÈGLEMENT RAID NATURE VERCORS

Organisateur

CAP TRIATHLON EVENTS

75 montée de l'église

38160 SAINT-ROMANS



1. Les conditions d'admissions.

A) Les documents à fournir pour les équipes de 2 à 5.

Les inscriptions se font directement auprès de Njuko.

Pour s'inscrire:

Il faut être au minimum en catégorie Juniors (né(e) en 2006 et avant) pour s'inscrire sur le RAID NATURE VERCORS CHALLENGE et au minimum en catégories Minimes (né(e) en 2010 et avant) sur le RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE.

Il faut justifier d'une autorisation parentale en plus des documents obligatoires si l'enfant est mineur, sauf licencié FFTRI.

Il faudra être muni d'une licence FFTRI compétition pour pouvoir s'inscrire OU pour les non licenciés (ou licencié FFTRI loisir et dirigeant) il faudra obligatoirement avoir répondu NON à toutes les questions du FIS (Formulaire d'Information Santé). Dans le cas contraire, l'athlète devra présenter un certificat médical valable datant de moins de 1 an à la date d'inscription, de non contre-indication à la pratique du sport ou du raid multisports en compétition. Si le certificat ne fait pas mention de sports en compétition ou de Raid multisport EN COMPÉTITION, il devra obligatoirement comporter l'ensemble des sports pratiqués lors de l'évènement (trail, VTT) et dans tous les cas spécifiés « en compétition »).

Pour les non licenciés (ou licenciés FFTRI dirigeant ou loisir) il faudra en plus de son inscription, régler un PASS compétition à la journée d'une valeur de 2€ pour le RNV découverte et 5€ pour le RNV challenge.

Possibilité de mixer les équipes (homme/femme, homme/homme, femme/femme)

Pour qu'une équipe soit qualifiée de MIXTE, il faut à minima qu'une femme soit à l'arrivée du RAID et qu'elle est accomplie toutes les épreuves.

Nombre maximum d'équipes :

60 équipes sur le RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE

60 équipes sur le RAID NATURE VERCORS CHALLENGE

B) Les tarifs (attention tarifs évolutifs)

Les frais d'inscriptions :

RAID NATURE VERCORS CHALLENGE

= 40€ par co-équipier avant le 31/12/2023
= 50€ par co-équipier au delà du 31/12/2023 et jusqu'au 13/03/2024

RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE

= 25€ par co-équipier avant le 31/12/2023
= 30€ par co-équipier au delà du 31/12/2023 et jusqu'au 13/03/2024

Toute demande d'annulation d'inscription et de remboursement de celle-ci sera étudiée au cas par cas et fera objet ou non d'une raison valable et favorable à cette demande. Des justificatifs pourront alors être demandés pour analyser la demande et rendre une réponse rapide à la demande.

Pour les non licenciés (ou licenciés FFTRI dirigeant et loisir) il faudra en plus de son inscription, régler un PASS compétition à la journée d'une valeur de 2€ pour le RNV DÉCOUVERTE et 5€ pour le RNV CHALLENGE.

2.1 Les parcours RAID NATURE VERCORS CHALLENGE

Nous estimons une durée d'épreuve allant d'environ 4h pour les premiers participants à un temps maximum de 8h pour les derniers participants.

Le départ sera prévu à 11h00 pour tous les participants au RAID NATURE VERCORS CHALLENGE.

L'arrivée devra donc se faire avant 19h pour tous les finishers.

Le profil de ce parcours est moyennement difficile mais encore accessible à tous sportifs un minimum entraîné sur un effort de 4h minimum.

Les disciplines au programme :

Trail 13km
VTT 2.0
BIKE & RUN 18km
Course d'orientation (non obligatoire mais bonifiante)
Épreuve des poteaux (non obligatoire mais bonifiante)

Les participants seront en autonomie pour réaliser les parcours, c'est-à-dire qu'ils auront obligatoirement avec eux de quoi se ravitailler (réserve d'eau et nourriture obligatoire). Léger ravitaillement en eau et solide sur parcours

À 10h45 aura lieu un briefing de course à la salle multisport de Saint-Romans (CAMP DE BASE).
Le départ de ce parcours se fera à 11h00 de la salle multisport de Saint-Romans, CAMP DE BASE du RAID NATURE VERCORS : départ en ligne

Aucune assistance extérieure ne sera autorisée (interdiction d'être ravitaillé ou bien de se faire dépanner sur le point mécanique par une personne externe à la compétition).

Le déroulé de votre RAID NATURE VERCORS CHALLENGE

Le départ TRAIL en masse est donné à 11h de la salle multisport de Saint-Romans.

- **Le trail de 13km** : Il fait 13km exactement et 465m de dénivelé +. Composé de 35% de bitume et 65% de chemin, cette première épreuve vous plongera d'entrée dans l'esprit RAID VERCORS, en vous emmenant au sommet de la Guadeloupe (6e kilomètre) en passant par la

porte du château de Beauvoir. Puis à partir du 8e kilomètre, une longue descente de 5km irrégulière en passant par « la Chouette » vous permettra de rejoindre le Camp de base de Saint-Romans et de retrouver votre VTT qui vous aura attendu bien sagement posé contre un noyer ou une barrière de chantier dans un parc sécurisé et gardé.

- **Le VTT 2.0** : NOUVEAUTÉ ! Grâce à une carte numérique sur laquelle seront positionnées des balises à pointer, vous serez dans l'obligation de construire votre propre itinéraire. Cette carte vous sera communiquée 48h à l'avance. Cinq balises à poinçonner vous seront proposées. Seule l'une d'entre elle sera OBLIGATOIRE sous peine de pénaliser votre équipe de 2h. Les quatre autres balises « BONIFIANTES en temps » seront positionnées sur la carte numérique à des endroits très accessibles : ce n'est pas la partie course d'orientation du RAID mais plutôt une partie guidage et qualifiée de STRATÉGIQUE. En effet, ce sera à vous de décider et à vous de vous entendre au sein même de votre équipe : Choisir de rentrer au camp de base ou choisir d'aller pointer les quatre autres balises du parcours qui peuvent être très bonifiantes en temps mais peuvent engendrer une fatigue certaine.... 48h en avance vous aurez la carte numérique et les positions des balises ainsi que le gain chronométrique obtenu pour chaque balise. Soyez stratège et gagnez jusqu'à 1h30 sur votre chrono final !! Une fois les balises poinçonnées (balise 1 obligatoire au moins poinçonnée), retrouvez le camp de base et le parc à vélo pour y poser un VTT ou deux. L'épreuve de Bike & Run vous attend !

- **Le Bike and Run**

- nombre de vélos à déposer pour les équipes de 2 pour partir en Bike & Run = 1
- nombre de vélos à déposer pour les équipes de 3 pour partir en Bike & Run = 2
- nombre de vélos à déposer pour les équipes de 4 pour partir en Bike & Run = 2
- nombre de vélos à déposer pour les équipes de 5 pour partir en Bike & Run = 3

Le Bike & Run de 18km et 400m de D+, entièrement balisé composé de 15% de chemin, 85% de bitume, vous emmènera sur les contreforts du Vercors vers Pont-en-Royans puis Saint-André en Royans pour redescendre vers Saint-Romans. À votre arrivée au CAMP de base, le chrono se coupe. Récupérez un VTT chacun pour rejoindre le début de la course d'orientation qui se situe à l'entrée du Bois de Claix : parcours tracé. Posez vos VTT au départ de la course d'orientation et partez pour une course d'orientation à pied dans le Bois de Claix !

- **La CO** démarre ! Vous avez la possibilité de gagner 6' par balise poinçonnée mais vous avez 1h max pour chercher un maximum de balise !!!! Si vous revenez au delà de l'heure, les balises trouvées ne seront pas comptabilisées.
- **L'épreuve des poteaux** : Chaque membre de l'équipe doit tenir en équilibre debout sur des poteaux ancrés dans le sol 6' au moins pour réussir totalement l'épreuve. Dès son retour au camp de base et dans les 15 minutes maximum qui suit son arrivée, l'équipe doit prendre part à l'épreuve des poteaux. Chaque athlète monte seul sur les poteaux : seule l'aide d'un membre de son équipe pour monter sur le poteau est autorisée. Le chronomètre est déclenché une fois que chaque membre de l'équipe est stabilisé sur un poteau. Au bout de 3 minutes, pour augmenter la difficulté de l'épreuve, le passage sur un seul pied sera obligatoire. Si l'un des deux coéquipiers tombe de son poteau, le chronomètre de l'équipe s'arrête. Vous n'avez droit qu'à un seul essai par équipe.
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 6' : Son chrono final sera déduit de 6'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 5' : Son chrono final sera déduit de 5'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 4' : Son chrono final sera déduit de 4'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 3' : Son chrono final sera déduit de 3'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 2' : Son chrono final sera déduit de 2'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 1' : Son chrono final sera déduit de 1'
- Après l'épreuve des poteaux, vous en avez terminé avec votre RAID NATURE VERCORS ! BRAVO !

2.2 Les parcours RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE

Nous estimons une durée d'épreuve allant d'environ 1h15 pour les premiers participants à un temps maximum de 3H pour les derniers participants.

Le départ sera prévu à 14h30 pour tous les participants au RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE

L'arrivée devra donc se faire avant 17h30 pour tous les finishers.

Le profil de ce parcours est facile et accessible à tous sportifs un minimum entraîné sur un effort de 2h00 minimum.

Les disciplines au programme :

Trail 5km

VTT 2.0

BIKE & RUN 10km

Course d'orientation (non obligatoire mais bonifiante)

Épreuve des poteaux (non obligatoire mais bonifiante)

Les participants seront en autonomie pour réaliser les parcours, c'est-à-dire qu'ils auront obligatoirement avec eux de quoi se ravitailler (réserve d'eau et nourriture obligatoire).

À 14h45 aura lieu un briefing de course à la salle multisport de Saint-Romans (CAMP DE BASE).

Le départ de ce parcours se fera à 14h30 de la salle multisport de Saint-Romans, CAMP DE BASE du RAID NATURE VERCORS.

Aucune assistance extérieure ne sera autorisée (interdiction d'être ravitaillé ou bien de se faire dépanner sur le point mécanique par une personne externe à la compétition).

Le déroulé de votre RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE

Le départ TRAIL en masse est donné à 14h30 de la salle multisport de Saint-Romans.

- **Le trail de 5km** : Il fait 5km exactement et 155m de dénivelé +. Composé de 50% de bitume et 50% de chemin, cette première épreuve vous plongera d'entrée dans l'esprit RAID VERCORS, en vous faisant traverser la porte du château de Beauvoir. Après 2,5 kilomètres de faux-plat montant, une descente de 2,5km irrégulière vous permettra de rejoindre le Camp de base de Saint-Romans et de retrouver votre VTT qui vous aura attendu bien sagement posé contre un noyer ou une barrière de chantier dans un parc sécurisé et gardé.
- **Le VTT 2.0** : NOUVEAUTÉ ! Grâce à une carte numérique sur laquelle seront positionnées des balises à pointer, vous serez dans l'obligation de construire votre propre itinéraire. Cette carte vous sera communiquée 48h à l'avance. Trois balises à poinçonner vous seront proposées. Seule l'une d'entre elle sera OBLIGATOIRE sous peine de pénaliser votre équipe de 1h15. Les deux autres balises « BONIFIANTES en temps » seront positionnées sur la carte numérique à des endroits très accessibles : ce n'est pas la partie course d'orientation du RAID mais plutôt une partie guidage et qualifiée de STRATÉGIQUE. En effet, ce sera à vous de décider et à vous de vous entendre au sein même de votre équipe : Choisir de rentrer au camp de base ou choisir d'aller pointer les deux autres balises du parcours qui peuvent être très bonifiantes en temps mais peuvent engendrer une fatigue certaine.... 48h en avance vous aurez la carte numérique et les positions des balises ainsi que le gain chronométrique obtenu pour chaque balise. Soyez stratège et gagnez jusqu'à 45' sur votre chrono final !! Une fois les balises poinçonnées (balise 1 obligatoire au moins poinçonnée), retrouvez le camp de base et le parc à vélo pour y poser un VTT ou deux. L'épreuve de Bike & Run vous attend !
- **Le Bike and Run**
 - nombre de vélos à déposer pour les équipes de 2 pour partir en Bike & Run = 1
 - nombre de vélos à déposer pour les équipes de 3 pour partir en Bike & Run = 2
 - nombre de vélos à déposer pour les équipes de 4 pour partir en Bike & Run = 2
 - nombre de vélos à déposer pour les équipes de 5 pour partir en Bike & Run = 3

Le Bike & Run de 10km et 200m de D+, entièrement balisé composé de 15% de chemin, 85% de bitume, vous emmènera sur les contreforts du Vercors vers Saint-André en Royans pour redescendre vers Saint-Romans. À votre arrivée au CAMP de base, le chrono se coupe. Récupérez un VTT chacun pour rejoindre le début de la course d'orientation qui se situe à l'entrée du Bois de Claix : parcours tracé. Posez vos VTT au départ de la course d'orientation et partez pour une course d'orientation à pied dans le Bois de Claix !

- **La CO** démarre ! Vous avez la possibilité de gagner 6' par balise poinçonnée mais vous avez 1h max pour chercher un maximum de balise !!!! Si vous revenez au delà de l'heure, les balises trouvées ne seront pas comptabilisées.
- **L'épreuve des poteaux** : Chaque membre de l'équipe doit tenir en équilibre debout sur des poteaux ancrés dans le sol 6' au moins pour réussir totalement l'épreuve. Dès son retour au camp de base et dans les 15 minutes maximum qui suit son arrivée, l'équipe doit prendre part à l'épreuve des poteaux. Chaque athlète monte seul sur les poteaux : seule l'aide d'un membre de son équipe pour monter sur le poteau est autorisée. Le chronomètre est déclenché une fois que chaque membre de l'équipe est stabilisé sur un poteau. Au bout de 3 minutes, pour augmenter la difficulté de l'épreuve, le passage sur un seul pied sera obligatoire. Si l'un des deux coéquipiers tombe de son poteau, le chronomètre de l'équipe s'arrête. Vous n'avez droit qu'à un seul essai par équipe.
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 6' : Son chrono final sera déduit de 6'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 5' : Son chrono final sera déduit de 5'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 4' : Son chrono final sera déduit de 4'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 3' : Son chrono final sera déduit de 3'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 2' : Son chrono final sera déduit de 2'
 - L'équipe tient en équilibre debout sur les poteaux plus de 1' : Son chrono final sera déduit de 1'
- Après l'épreuve des poteaux, vous en avez terminé avec votre RAID NATURE VERCORS ! BRAVO !

3. Déroulé simplifié du RAID NATURE VERCORS

⚠ Trois chronos ⌚ différents ⚠

⌚ COURSE

⌚ COURSE D'ORIENTATION

⌚ ÉPREUVE DES POTEAUX

Départ en masse du CAMP DE BASE

chrono COURSE lancé ⌚ ✓

TRAIL fléché

Retour CAMP DE BASE



chrono COURSE en cours ⌚ ✓

Départ du CAMP DE BASE

VTT 2.0 orientation

Balise obligatoire

Balises bonifiantes (facultatives) 🖱 STRATÉGIE

Retour CAMP DE BASE



chrono COURSE en cours ⌚ ✓

Départ du CAMP DE BASE

BIKE & RUN fléché

Retour CAMP DE BASE

chrono COURSE stoppé définitivement ⌚ ✗



Transition VTT fléché

Pas de chrono ⌚ ✗

Départ CAMP DE BASE

Arrivée entrée du Bois de Claix

Pose des VTT



Début de la course d'orientation pédestre

chrono COURSE D'ORIENTATION lancé pour une SEULE PETITE heure ⌚ ✓

Recherche de balises bonifiantes (6' par balise trouvée)

Retour avant l'heure = BALISES COMPTABILISÉES ✓

Retour après une heure de recherche = BALISES NON COMPTABILISÉES ✗

Fin de la course d'orientation



Transition VTT retour fléché

Pas de chrono 🕒 ❌
Départ Bois de Claix
Arrivée CAMP DE BASE
Pose des VTT



Épreuve des poteaux
Chrono ÉPREUVE DES POTEAUX lancé 🕒 ✅
Chrono bonifiant (voir règlement)
Fin du RAID DÉCOUVERTE

OBLIGATION DE CLOTURER SON RAID NATURE VERCORS DÉCOUVERTE AVANT 17H30
OBLIGATION DE CLOTURER SON RAID NATURE VERCORS CHALLENGE AVANT 19H00

4. Le matériel obligatoire.

Pour la réalisation du Raid, un certain matériel est obligatoire au départ même de la compétition mais aussi au niveau des différentes sections d'activités.

Matériel obligatoire par participant :

Un VTT en bon état de fonctionnement

Un casque homologué CE obligatoirement porté sur toute la partie VTT mais aussi sur toutes les activités contenant du VTT.

Casque obligatoire pour chaque coéquipier lors de la section Run and bike (permutation libre)

Système de traction autorisé. Celui-ci doit être largable

Une bonne paire de chaussures polyvalentes pour enchaîner le plus facilement possible les différentes sections VTT mais aussi à pied, du raid.

Une réserve d'eau personnelle

Un ravitaillement personnel

Une couverture de survie

Un sifflet

Matériel obligatoire par équipe:

Un téléphone portable

Matériel conseillé:

Réserve de nourriture personnelle

Gants de vélo

Tenue polyvalente pour la réalisation de la totalité du raid.

Matériel interdit lors de la réalisation du raid:

VTT à Assistance Électrique (VAE)

Tout véhicule à assistance, ou motorisé pour rejoindre les différentes sections du raid.

5. Le règlement de la course.

Obligation de rester en équipe pendant la totalité de la course

Obligation de suivre le tracé de la course TRAIL ET BIKE & RUN.

L'épreuve de VTT 2.0 est de distance variable suivant le nombre de balises poinçonnées et l'itinéraire choisi.

L'épreuve de CO est non-obligatoire mais peut être pénalisante et bonifiante en temps suivant la stratégie adoptée.

Les Vélos à Assistance Électrique ne sont pas autorisés.

Obligation de passage sur toutes les activités du Raid et sur tous les points de chronométrage

Respect de l'environnement : l'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant qui ne respecte pas cette règle.

Respect total du code de la route : l'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant qui ne respecte pas cette règle.

Différentes pénalités pourront être données aux concurrents pour différentes raisons: les pénalités horaires, la mise hors classement, la mise hors course.

Des pénalités horaires pourront être effectuées pour plusieurs raisons:

Après un avertissement sur un point de règlement: une équipe peut par exemple être arrêtée en cas de non-respect des bonnes distances de sécurité entre eux (équipe séparée de plus de 50m).

Une mise hors classement pourra être effectuée pour plusieurs raisons:

Si une équipe ne respecte pas le franchissement des différents points de contrôle, et qu'il n'a donc aucune preuve de réalisation du parcours, l'organisateur se réserve le droit de la sortir du classement final.

Si les co-équipiers de l'équipe ne franchissent pas ensemble les différents points de contrôle de chronométrage et bien sûr l'arrivée, l'organisateur ne pourra classer l'équipe en question (l'équipe sera alors disqualifiée).

Si l'équipe décide d'elle-même d'abandonner la course pour quelques raisons qu'il soit.

Pour ces différentes raisons, l'organisateur se réserve donc le droit de classer les équipes concernées hors délai, ne leur permettant donc pas de prétendre aux lots et récompenses. L'organisation laisse en revanche l'équipe finir l'épreuve et franchir la ligne d'arrivée pour la satisfaction personnelle de chaque participant.

Une mise hors course pourra être effectuée pour plusieurs raisons:

Si une équipe ne respecte pas certains points importants du règlement: le respect de l'environnement, le respect du code de la route.

Si une équipe ne respecte pas le fair-play et pire l'intégrité physique des autres participants.

Si une équipe est prise en flagrant délit de triche transgressant un des points du règlement de l'épreuve (utilisation d'un matériel pas approprié et non réglementé, aide extérieure apportée par des personnes ultérieures à la compétition, etc...)

Pour ces différentes raisons l'organisateur se réserve le droit de mettre hors courses les équipes concernées, et donc disqualifier directement les concurrents. Dans ces conditions les équipes concernées ne font plus partie de l'épreuve et rejoindront donc l'arrivée sous leur propre responsabilité et n'auront donc plus accès aux récompenses.

6. Les inscriptions et retrait des dossards

Inscriptions sur le site NJUKO (avec les différents documents obligatoires)

L'inscription sera validée uniquement après validation des documents.

Retraits des dossards du RNV CHALLENGE de 8h15 à 10h15

Retraits des dossards du RNV DÉCOUVERTE de 8h15 à 14h00

7. Participants et récompenses.

A) Les dotations.

Chaque participant DU RAID NATURE VERCORS aura droit à :

Un cadeau inscription

Un ravitaillement d'arrivée

B) Les récompenses

Dans chaque compétition, les 3 premières équipes sur le RNV découverte et le RNV Challenge, femme, homme, mixte (minima 1 femme à l'arrivée pour constituer une équipe mixte) : 9 lots attribués

Il n'y aura pas de récompense en fonction des catégories d'âges.

Récompenses sous forme de lots et non pas financière.

8. Sécurité / secours / local anti-dopage

Attention, chaque équipe concurrente doit évoluer sur le parcours du RAID en respectant le code de la route : Pas de priorité de passage des concurrents sur les différents croisements.

La sécurité des deux parcours sera assurée par une antenne médicale (présente à deux endroits du parcours) et des bénévoles signaleurs. Des pointages seront effectués sur tout le parcours. Les organisateurs peuvent prendre la décision d'arrêter un concurrent sur avis médical. Ses coéquipiers choisiront de continuer seuls, hors classement, ou de s'arrêter eux aussi.

L'équipe qui abandonne doit obligatoirement remettre ses dossards à un organisateur ou à un poste de contrôle/ravitaillement, qui organisera leur retour sur l'aire d'arrivée.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours de l'épreuve voire l'annuler, en cas de conditions météorologiques défavorables.

Une salle accolée à la salle multisport sera dédiée à un éventuel contrôle anti-dopage.

9. Assurance et responsabilités

Responsabilité civile : l'organisateur a souscrit pour la durée de l'épreuve une assurance responsabilité civile, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Seuls les licenciés **FFTRI compétition** bénéficient des garanties accordées par leur licence. Les non-licenciés sont assurés en responsabilité civile grâce au PASS COMPÉTITION.

Hors licence compétition, chaque participant doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à un défaut matériel.

La responsabilité de l'organisateur sera dégagée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (pointage tardif, dégradation ou non-respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du Directeur de course.

10. Réclamations

Toutes réclamations par rapport à un point sur le classement final ou sur le déroulement de la course devra être fait au niveau du podium d'arrivée sur lequel sera posté notre équipe de chronométrage et d'organisation.

Toute demande sera entendue et fera preuve d'une étude au cas par cas en fonction de la demande.

Directeur de Course : Joël Wagner

Responsable Classement : Cédric Payre-ficout

11. Modification et parcours

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier le parcours, et l'emplacement des postes d'assistance sans préavis.

12. Droit d'image

Du fait de son engagement, le coureur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

13. Loi informatique et libertés

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contact à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent.

14. Conditions générales

Tout sportif s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.



**CAP TRIATHLON
EVENTS**



**CAP
TRIATHLON**